



REGLEMENT INTERIEUR

Vous avez inscrit votre enfant auprès de “VLB” et nous vous en remercions.

Le Bureau de l'association est constitué d'une équipe compétente et bénévole qui s'investit pour son développement.

Les résultats obtenus en compétition ne représentent pas l'objectif principale de notre association ; fonctionnant à partir d'un projet éducatif précis, nous pensons qu'au travers de nos disciplines sportives, les jeunes et les adolescents trouveront des repères solides pour leur avenir tel le **RESPECT** et la vie en communauté. Afin que la saison se déroule dans les meilleures conditions, nous nous permettons de vous rappeler quelques consignes :

- Les pratiquants doivent se changer dans les vestiaires respectifs.
 - Vous êtes responsable de votre enfant dans le gymnase ,en dehors du tatami (avant et après l'entraînement)
 - Merci de vous assurer que l'entraîneur est présent sur le tapis avant de laisser vos enfants. Les enfants ne doivent pas aller sur le tapis tant que les coachs ne les y ont pas invités
 - Les activités sportives proposées se pratiquant pieds nus, nous vous remercions de respecter les mesures d'hygiène (hygiène des pratiquants, pieds propres, ongles coupés, tenue de sport propre...)
 - Les cheveux longs doivent être attachés, les barrettes et accessoires comportant des parties rigides ou métalliques sont interdits.
 - Sont également interdits sur les tatamis : tous les bijoux , les lunettes (éventuelles exceptions possibles), nourritures et chewing-gum.
 - Les déplacements hors des tatamis doivent s'effectuer avec des pieds chaussés de tongs ou claquettes.
 - Les enfants ne doivent pas sortir des tapis tant que le coach ne les y a pas autorisés
 - Deux cours d'essai gratuit est toujours possible, même en cours d'année
 - L'adhésion se règle à l'inscription. Des paiements échelonnés peuvent être envisagés en accord avec l'enseignant.
 - L'adhésion permet la participation à un nombre illimité d'entraînements, dans la limite des âges prévus.
 - Il n'y a pas de tarif dégressif en fonction du nombre d'entraînements effectués.
 - Il est prévu un tarif dégressif à partir du 3ème enfant d'une même fratrie vivant sous le même toit - En cas de vol dans l'établissement , le club ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable.
 - En cas de déplacement du club pour des compétitions ou des stages, les parents demeurent responsables légaux de leurs enfants mineurs.
 - Toute personne se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects lors des entraînements ou des déplacements pourra être exclue temporairement ou définitivement du club.
 - Les pratiquants doivent être équipés d'un kimono propre ainsi que d'une ceinture, appropriées à la pratique du JIUJITSU.
 - Les professeurs sont seuls habilités à engager des pratiquants dans des compétitions.
 - Les personnes sélectionnées et/ou inscrits pour une compétition doivent avertir suffisamment en avance les professeurs lorsqu'ils ne peuvent y participer.
 - Le certificat médical doit préciser l'aptitude à la compétition et doit obligatoirement être présentés aux organisateurs des manifestations sportives.
 - En cas d'accident, il sera fait appel au Service des Urgences .
- A cet effet, les parents autorisent les responsables du club ou des cours à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence médicale.
- Nous vous souhaitons une agréable saison sportive.
- L'inscription au club implique l'acceptation du présent règlement.